



1. LE CALENDRIER

ANNEXE 1

TYPE DE MOUVEMENT	DATES	NATURE DES OPERATIONS
 <p>Mouvement inter académique des personnels des corps nationaux d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré</p> <p>1/ Les candidats au mouvement inter académique peuvent formuler simultanément des demandes portant sur des postes spécifiques.</p> <p>2/ Chaque candidat doit penser à bien vérifier</p> <ul style="list-style-type: none"> - son projet de barème (19/12/16) - son barème définitif (20/01/17) 	JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 (12h)  MARDI 6 DECEMBRE 2016 (12h)	SAISIE SUR I-PROF des demandes de mutation www.education.gouv.fr/iprof-siam
	MERCREDI 7 DECEMBRE 2016	Date limite de retour des dossiers de demande de priorité au titre du Handicap, au médecin conseiller technique du Recteur.
	LUNDI 12 DECEMBRE 2016	Date limite de retour à la DPE du rectorat des formulaires de confirmation de demande de mutation et des pièces justificatives visés et complétés par le candidat et le chef d'établissement.
	LUNDI 19 DECEMBRE 2016	Affichage sur I-Prof des projets de barèmes retenus.
	MARDI 10 JANVIER 2017	Date limite de transmission de l'Attestation de Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé au Médecin Conseiller du recteur
	MERCREDI 11 JANVIER 2017	Groupe de Travail Académique émanation des instances paritaires académiques (GTA) chargé d'émettre un avis sur les demandes formulées au titre du HANDICAP .
	MERCREDI 11 JANVIER 2017 (16h)	Date limite de réception à la DPE des 1ères Contestations écrites des barèmes .
	JEUDI 12 JANVIER 2017 (16h)	Date limite de réception à la DPE de pièces justificatives complémentaires éventuelles.
	VENDREDI 13 JANVIER 2017 AU JEUDI 19 JANVIER 2017	GTA-Barèmes chargés d'émettre un avis sur le calcul et la vérification des vœux et barèmes
	VENDREDI 20 JANVIER 2017	Nouvel affichage sur I-Prof des barèmes définitifs retenus et – éventuellement – rectifiés à l'issue des GTA.
	JEUDI 26 JANVIER 2017 (16h)	Date limite de réception à la DPE des réclamations concernant UNIQUEMENT les barèmes rectifiés à l'issue des GTA-Barème ou ayant déjà été contesté pour le même motif avant le 14/01/2017.
	VENDREDI 27 JANVIER 2017	GT « Balai » uniquement pour les barèmes rectifiés en GTA
	LUNDI 30 JANVIER 2017	Transmission, par la DPE, de l'ensemble des barèmes à la DGRH. Une fois transmis, les barèmes ne seront susceptibles d'aucun appel de la part des candidats
 <p>Mouvement inter académique des PEGC</p>	JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 (12h)  MARDI 6 DECEMBRE 2016 (12h)	Saisie sur I-Prof des demandes de mutation www.education.gouv.fr/iprof-siam
	MERCREDI 11 JANVIER 2017	Date limite de retour à la DPE du rectorat des formulaires de confirmation de demande de mutation et comportant les pièces justificatives visés et complétés par le candidat et le chef d'établissement.
	LUNDI 30 JANVIER 2016	Remontée des candidatures à la DGRH
 <p>Mouvement sur postes spécifiques Annexe II (BOEN spécial n°6 du 10 novembre 2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> - en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), - en sections internationales et binationales - en classes de BTS dans certaines spécialités, (y compris les PLP), - en sections « théâtre expression dramatique » ou « cinéma audiovisuel », avec complément de service, - de PLP requérant des compétences professionnelles particulières, - de DDFPT, - en enseignement en dispositif sportif conventionné, - en arts appliqués (BT, BTS, CLMN, DMA et DSAA), - de PLP dessin d'art appliqué aux métiers d'art. - de langue bretonne, corse - de DCIO : à l'ONISEP ou dans les DRONISEP - de COP : sur poste spécialisé à la DGRH-B2 - de DCIO : sur poste indifférencié 	JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 (12h)  MARDI 6 DECEMBRE 2016 (12h)	Saisie des demandes : CV, vœux, lettre de motivation sur « I-Prof » www.education.gouv.fr/iprof-siam Il est vivement conseillé aux candidats de constituer son dossier de candidature dès l'ouverture du serveur et de prendre l'attache du chef d'établissement dans lequel se situe le poste sollicité pour entretien et communication d'une copie du dossier de candidature.
	De plus, et uniquement pour : <ul style="list-style-type: none"> • en arts appliqués (BT, BTS, CLMN, DMA et DSAA), • de PLP dessin d'art appliqué aux métiers d'art. 	VENDREDI 9 DECEMBRE 2016
De plus, et uniquement pour <ul style="list-style-type: none"> • de DCIO : à l'ONISEP ou dans les DRONISEP • de COP : sur poste spécialisé à la DGRH-B2 	LUNDI 12 DECEMBRE 2016	Date limite d'envoi du dossier de candidature sur poste spécialisé (en double exemplaire à DGRH-B2-2) ou en ONISEP-DRONISEP (au directeur de l'ONISEP 12, mail Barthélémy Thimonier – 77437 – Marne la Vallée cedex 2)
De plus, et uniquement pour <ul style="list-style-type: none"> • de DCIO : sur poste indifférencié 	VENDREDI 16 DECEMBRE 2016	Date limite d'envoi par les candidats des formulaires de confirmation de demande de mutation à la DGRH-B2-2
 <p>Mouvement en CPIF et MLDS</p>	JEUDI 12 JANVIER 2016	Date limite d'envoi par les candidats des dossiers de candidatures conformément à l'annexe IX du BO spécial N°6 du 10/11/2016